

Ce dernier reconnaît volontiers qu’à cet instant l’état psychologique de l’adolescent est proche de la terreur : « Vous allez dire : “Psychologiquement il est peut-être terrorisé d’être dans mon bureau.” On l’admet, hein, ça fait partie du jeu<sup>1</sup>. » Parmi les autres règles de ce jeu très amusant, il convient d’en noter une en particulier : l’interrogatoire de Patrick Dils, mineur, s’effectue en l’absence d’avocat. Et pour cause : « Y’avait pas d’avocat à ce moment-là, heureusement d’ailleurs ! Heureusement ! Moi j’ai eu la chance de prendre ma retraite avant que certaines factions politiques nous pondent<sup>2</sup> une telle loi<sup>3</sup> ! »

Et, dans ces conditions, que dit l’apprenti cuisinier aux policiers ?

D’abord, il demeure fidèle à ses précédents propos : « Dans un premier temps je ne change pas de version. Je suis arrivé dans la rue pour chercher des timbres, pour me dégourdir et je rentre chez moi comme je l’ai toujours dit. » Mais cela ne satisfait pas les enquêteurs. « Il fallait à tout prix, d’une manière ou d’une autre, obtenir ce qu’eux voulaient entendre et non pas ce que moi j’avais à dire<sup>4</sup>, assure Patrick Dils.

Comment débloquer la situation ? À un moment ou à un autre, Bernard Varlet et son équipe ont dû se poser cette question. Ils y ont répondu en employant une technique qui a souvent fait ses preuves : titiller le « point faible » du suspect. Et lorsqu’on a affaire à un jeune homme doté de la maturité psychologique d’un enfant de huit ans, il est tentant d’exploiter le « point faible » de tous les enfants : leurs parents. Le directeur d’enquête n’a pas hésité à succomber à cette tentation.

Voici donc Patrick Dils confronté à un odieux chantage affectif. Dont, près de vingt ans après, il m’explique le pernicieux mécanisme : « Comme il<sup>5</sup> a senti qu’il y avait un élément qui était puissant dans la famille Dils, c’était le noyau

---

1. Entretien avec Bernard Varlet, juillet 2004, *op.cit.*

2. La présence d’un avocat lors des gardes à vue pour un mineur.

3. Entretien avec Bernard Varlet, juillet 2004, *op.cit.*

4. Entretien avec Patrick Dils, avril 2004, *op.cit.*

5. L’inspecteur Varlet.

familial, alors, le point faible, c'était la famille. Et où était le point faible ? Ben c'était le papa. Pourquoi le papa ? Parce que quand moi je dis "je me rends dans la rue", je dis "environ cinq minutes". Ma mère, je crois qu'elle doit dire "environ deux ou cinq minutes". Mon frère dit la même chose. Mais mon papa, qu'est-ce qu'il raconte ? "Oh ben Patrick, il est sorti environ un quart d'heure ou vingt minutes." Alors là, il<sup>1</sup> a joué sur la corde sensible. Il a pris le PV de mon papa (il mime le geste de l'inspecteur) : "Ben écoute, c'est ton papa qui dit que tu t'es absenté un quart d'heure. Ça, on ne l'invente pas. Ton papa, lui, il ment pas." Alors là, on tombe dans une nouvelle phase... Mon papa, je sais qu'il ment pas. Mais est-ce que mon père, à l'époque, il avait pris la montre et il avait chronométré mon absence ? Est-ce qu'un père de famille, une mère de famille, va forcément chronométrer le temps que son enfant va aller jouer, aller à l'école ou pour faire un trajet d'un point A à un point B ? Absolument pas ! Quand il dit un quart d'heure, c'est parce que c'est le temps que lui, il pensait éventuellement que j'avais pu m'absenter. Mais là, il y avait un très gros dilemme pour moi. Si mon papa qui, "lui, ne ment pas" dit "un quart d'heure", comment expliquer à l'inspecteur l'inexplicable ? Parce que ces dix minutes-là<sup>2</sup>, elles n'existent pas puisque je n'y suis pas, dans la rue, pendant ces dix minutes, je ne suis là que cinq minutes. Alors pour pouvoir expliquer l'inexplicable, dans un premier temps, ça a été du silence. Mais le silence s'est très vite transformé en un trou noir. C'est quoi un trou noir ? "Ah ben tu te souviens plus, garçon ? – Ben non... – Ah ben si tu sais plus, ben on va peut-être essayer de te faire retrouver cette mémoire<sup>3</sup>..." »

C'est donc par respect pour son père que l'adolescent va mettre un peu plus le doigt dans l'engrenage élaboré par les policiers.

On le voit, ces mots de Patrick Dils recueillis en 2004 sont remarquables de lucidité. En cela, ils pourraient presque lui

1. *Id.*

2. Les dix minutes « manquantes ».

3. Entretien avec Patrick Dils, avril 2004, *op.cit.*